

**ACCORD GROUPE DAUPHINÉ LIBÉRÉ RELATIF
AUX ORGANISATIONS ET AUX EFFECTIFS**

ENTRE :

- La Direction du Groupe LE DAUPHINE LIBERE, représentée par Monsieur Henri-Pierre GUILBERT, Monsieur Christophe TOSTAIN et Madame Noëlle BESNARD,

D'UNE PART,

ET :

- Les organisations syndicales suivantes :
 - CFE/CGC, représentée par M. Christian BERGERON, Délégué syndical,
 - CFDT, représentée par M. Francis MARTINEZ, Délégué syndical central,
 - CFTC, représentée par Mme Fabienne BLACHE, Déléguée syndicale,
 - FILPAC CGT Dauphiné Libéré, représentée par M. Daniel CAPPADORO, Délégué syndical,
 - FO, représentée par M. Marc GREINER, Délégué syndical,
 - SNJ, représentée par M. Emmanuel SAINT-BONNET, Délégué syndical,

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU DE TRAITER AINSI QU'IL EST PRECISE DANS LE DOCUMENT CI-ANNEXE ET DUMENT PARAPHE COMPORTANT LES PAGES 1 A 50 LES IMPACTS SUR LES ORGANISATIONS AU SEIN DU GROUPE DAUPHINE LIBERE.

ARTICLES COMPLEMENTAIRES :

1 – Entrée en vigueur et durée

Le présent accord entre en vigueur au lendemain de la date à laquelle les derniers comités d'entreprises et CHSCT consultés auront émis leur avis à son propos.

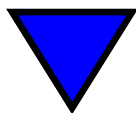
Il est conclu à la condition suspensive que les représentants du personnel au Comité d'Entreprise et au CHCST de la société Le Dauphiné Libéré, au Comité d'Entreprise Publiprint Dauphiné, aient émis un avis à son propos.

2 – Formalités

Le présent accord est déposé par la Direction en deux exemplaires dont un sous format électronique auprès de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de l'Isère et en un exemplaire auprès du Conseil de Prud'hommes de Grenoble.

Fait à Veurey,
Le 26 mai 2008

GROUPE DAUPHINÉ LIBÉRÉ



**EVOLUTION DES ORGANISATIONS ET DES
EFFECTIFS AU SEIN DU GROUPE DAUPHINE
LIBERE**

**ORGANISATION DE LA MOBILITE DANS
L'ENTREPRISE**

MESURES SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT

**→ EVOLUTION DES ORGANISATIONS ET DES
EFFECTIFS**

→ Dispositions générales 1

La modernisation du Groupe Dauphiné Libéré qui s'appuie sur des objectifs partagés (reconquête du lectorat, initiative éditoriale, promotion et qualité des titres, réponses aux attentes des lecteurs, déploiement de nouveaux médias), repose sur une transformation des processus de fabrication du journal par le déploiement du numérique. Elle induit des organisations nouvelles.

Sa mise en œuvre passe par des accords d'entreprises se référant aux accords de branche (accord de méthode et Plan de Modernisation Sociale) et respectant les principes suivants :

1- Les acquis et les compétences professionnelles des Ouvriers du Livre, préservés et utilisés, évolueront vers des qualifications de la sphère rédactionnelle, afin de contribuer à l'amélioration des qualités graphiques et rédactionnelles des titres et de leurs développements.

2 - Les ouvriers qui intégreront la rédaction recevront, par accord paritaire, une formation dispensée par une école professionnelle reconnue, leur permettant d'obtenir une qualification du domaine rédactionnel, relevant de la convention collective des journalistes et, à terme, du statut de journaliste, sous la responsabilité hiérarchique de la rédaction en chef.

3 – Les compétences antérieures, qui enrichiront les rédactions dans les divers domaines des nouveaux médias, prédestineront les ouvriers qui le souhaitent, à occuper les postes consacrés à ce type de travail.

4 – Les acquis et les compétences professionnelles des Ouvriers du Livre dans la fabrication de la publicité seront préservés et utilisés. Ils évolueront vers les nouveaux métiers (pub web, pub TV, pub radio) pour permettre au Groupe Le Dauphiné Libéré d'aller de l'avant dans le sens souhaité par l'entreprise et les annonceurs : l'amélioration de la qualité et la réactivité. Pour ce faire, ce personnel recevra une formation professionnelle dispensée par un organisme reconnu dans ce domaine.

5 – S'il apparaît que des salariés, au terme d'un accord d'effectif paritairement établi, ne peuvent bénéficier de ces qualifications, ils seront reclassés en fonction des choix qu'ils auront volontairement établi – 3 choix – selon les dispositions et modalités du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, dans des postes que les Directions des différentes sociétés du Groupe Le Dauphiné Libéré leur réserveront. Ils seront rétribués par leurs salaires et ancienneté acquis précédemment. Pour accompagner cette évolution professionnelle, ils bénéficieront des mesures sociales d'accompagnement inscrites dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Il doit être clairement établi que nul ne peut être ni licencié ni laissé pour compte par la présente réorganisation.

→ Dispositions générales 2

Le métier d'imprimeur, au sein du Groupe Dauphiné Libéré travaille dans le cadre des conventions collectives et statuts de la PQR.

Trois objectifs sont assignés pour consolider cette activité :

- Tous les travaux effectués à l'extérieur du groupe et appartenant au Groupe Le Dauphiné Libéré y seront intégrés dans la limite des capacités techniques.
- Les équipements du centre d'impression continueront à être optimisés par des investissements complémentaires correspondants par exemple à l'élargissement de la capacité d'impression en quadrichromie et à la prise en compte de l'évolution des formats des journaux à imprimer.
- Le Groupe Dauphiné Libéré sera configuré pour imprimer, sur des formats adaptés aux rotatives presse, des magazines thématiques du groupe EBRA et des supports de presse gratuite d'information.- Les parties signataires estiment nécessaires d'établir une communication permanente sur l'évolution de l'outil industriel nécessaire aux réalisations des travaux imprimés par le Groupe Dauphiné Libéré.

Dans la perspective d'augmenter le chiffre d'affaires du Groupe Dauphiné Libéré et la charge de travail par des travaux de jour, les rémunérations de nouvelles équipes qui seraient constituées pour ce faire, seront traitées dans l'entreprise sur la base de la convention collective de la PQR. Dans tous les cas, ces travaux ne pourront être envisagés que dans la mesure où ils permettront de proposer des réponses compétitives du point de vue du marché.

→ Dispositions générales 3

La clause de mobilité faisant partie intégrante de la convention collective des journalistes, s'impose au Groupe Le Dauphiné Libéré. Cependant pour les personnes venant d'un autre métier et qui prennent le statut de journaliste, l'entreprise garantit la stabilité du lieu de travail pendant une période de 5 ans, allongée du temps de formation.

Pour ce qui est des autres postes, la personne, une fois installée dans son nouveau poste, ne fera en aucun cas, sans son accord, l'objet d'une mutation géographique.

Dans le cadre d'une mutation, la personne garde son ancienneté et le salaire de son service d'origine si celui-ci est supérieur à celui du service d'accueil. Les modifications du contrat de travail, de statut, du lieu géographique feront l'objet d'un dédommagement forfaitaire défini dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Tout au long de la période d'application du Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2008-2011, les nouveaux emplois créés au sein du Groupe Dauphiné Libéré seront prioritairement réservés aux salariés qui voient leur service ou leur emploi disparaître.

Aucun poste ne sera « réservé ». Les postes disponibles seront listés et attribués aux salariés selon des critères définis préalablement dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

→ Dispositions générales 4

La numérisation généralisée doit être un atout supplémentaire pour le développement de l'audience par des moyens de diffusion et de pénétration des titres du Groupe Dauphiné Libéré. A cet égard, l'argument numérique est utilisé pour renforcer la dynamique et l'offre sur tout support de communication du Groupe Dauphiné Libéré.

Le service informatique du Groupe Dauphiné Libéré est appelé à devenir l'informatique travaillant à partir d'applications uniques basées sur des progiciels ou des développements spécifiques.

Ce service, supportant cette informatique, travaillera en collaboration avec Euro Information.

De ce fait, le service informatique du Groupe Dauphiné Libéré, partie intégrante de l'organisation du travail va intervenir sur les nouveaux procédés de fabrication.

Cette entrée dans le numérique qui vient de s'engager, doit se poursuivre en concertation avec les instances représentatives du personnel.

L'avenir des informaticiens du périmètre ex-Data Presse et ex-Presse du Sud-Est, doit être assuré sans licenciement ni laissés pour compte, de telle manière que leurs compétences soient utilisées en priorité à cette mutation numérique. Elle s'accompagnera de formation, mutation volontaire, de Plan de Modernisation Sociale et de non-remplacement des départs volontaires.

→ **Dispositions générales 5**

Rotatives Nuit

1 – Effectifs en poste et organisation des temps

- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h – 4h50, avec fini/parti.
- Effectif minimum en poste pour une pagination maximum de 56 pages journal dont 32 pages quadri ou 48 pages journal dont 36 quadri.

Afin de laisser un temps nécessaire et suffisant aux équipes pour leur permettre de s'approprier complètement l'outil industriel, l'effectif en poste jusqu'au 1er avril 2011 sera :

- 2 cadres ou assimilés cadres (dont 1 cadre minimum)
- 15 assimilés cadres ou ouvriers, soit 7,5 personnes par rotative : 1 chef machine / 5 imprimeurs à la conduite + 1,5 imprimeur aux dérouleurs.

Cet effectif, à configuration machine égale, passera à 6 personnes par rotative au 1er avril 2011, soit 1 chef machine / 4 imprimeurs à la conduite / 1 imprimeur aux dérouleurs, sauf constat réciproque d'impossibilité de fonctionner.

2 – Comptes fermes

Les comptes fermes qui ne nécessitent pas d'opérations de calage/décalage seront intégrés dans les quantités de production sans contrepartie. Pour les autres opérations, l'accord comptes fermes en vigueur s'applique.

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 – Les absences de dernières minutes ou en cours de service – 1 personne maximum par machine – ne seront pas remplacées. La compensation pour le reste de l'équipe des imprimeurs de la machine concernée s'effectuera par un service réparti. Le remplacement s'effectuera le lendemain si l'absence persiste. Cette disposition prendra fin au 31 mars 2011 si l'effectif par machine doit être de six.

5 – Il est par ailleurs convenu que, pendant la période du 15 juillet au 15 septembre et du 22 décembre au 10 janvier, l'effectif en poste sera de 6,5 personnes par machine. Au-delà de 40 pages, l'effectif sera ajusté à 7,5 personnes par machine.

	Effectif cible jusqu'au 31 mars 2011		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Rotatives nuit (effectif en poste)	2	2	13
Rotatives nuit (effectif global)	4*	6*	21*

* Equivalent temps plein

	Effectif cible à partir du 1er avril 2011 sauf constat réciproque d'impossibilité de fonctionner		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Rotatives nuit (effectif en poste)	2	2	10
Rotatives nuit (effectif global)	4*	6*	16*

* Equivalent temps plein

Expédition Nuit

1. Rôle principal du service :

Effectuer le conditionnement des journaux en fonction de leur mode de distribution (diffuseurs, abonnés et portés).

Le service est composé de 3 secteurs principaux :

A - Secteur dépositaires (Ligne Wamac) : gère la quantité et l'acheminement des paquets vers les transporteurs, à destination des diffuseurs et des porteurs ; les pupitreurs assurent le suivi des lignes de traitement des paquets programmés ; confectionnent les paquets manquants ou détériorés de la production. Le personnel en poste à la surveillance des lignes, travaille en autonomie.

B - Secteur abonnés (Ligne Sitma) : assure la mise sous film et l'impression des adresses pour les abonnés postés. Selon la demande, il traite les comptes fermes, les tirés à part et la dépose d'encarts. Met en sacs les journaux des abonnés pour les différents centres de tris postaux. Les personnels en poste à la conduite de chaque machine travaillent en autonomie du début à la fin de production. Il règle sa machine, assure la production, online et off line des éditions y compris l'alimentation manuelle des margeurs – (édition ou compte ferme).
Le tri postal – routage 8 et 9 – est assuré par un volant SITMA

C - Secteur quai : réception et contrôle des sacs abonnés.

2. Effectifs en poste et organisation des temps

- Roulement abonnés : 4/2 aménagé, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h – 4h50, avec fini/parti.
- Roulement paquets dépositaires : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 22h – 4h50, avec fini/parti

Effectif minimum en poste en semaine : 17 personnes

2 cadres

15 ouvriers, répartis comme suit :

6 au secteur SITMA

2 au secteur WAMAC

5 au secteur mise en sacs et dont 2 au quai

1 volant pour les lignes WAMAC.

1 volant pour les lignes SITMA

En cas de problèmes dans l'un ou l'autre des secteurs, les volants WAMAC et SITMA seront amenés à intervenir indifféremment, sur l'un ou l'autre des secteurs, abonnés ou dépositaires.

Effectif minimum en poste le dimanche : 7 personnes

2 cadres

5 ouvriers, répartis comme suit :

2 au secteur SITMA + mise en sac

2 au secteur WAMA

1 volant pour les lignes WAMAC.

3. Compte fermes

Les comptes fermes « abonnés » qui ne nécessitent pas d'opération de dépose d'encarts spécifiques, seront intégrés dans les quantités de production sans contrepartie. Pour les autres opérations, l'accord comptes fermes en vigueur s'applique.

Les comptes fermes « dépôts » qui ne nécessitent pas d'opération de calage/décalage aux rotatives, seront intégrés dans les quantités de production sans contrepartie. Pour les autres opérations, l'accord comptes fermes en vigueur s'applique.

4 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

5 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif cible		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Expedition nuit semaine (effectif en poste)	2	0	12 SITMA +3 WAMAC
Expedition nuit dimanche (effectif en poste)	2	0	5
Expedition nuit (effectif global)	4*	0	25*

* Equivalent temps plein

Magasin Général

1 – Effectif global et organisation des temps

- Effectif global : 8 personnes CDI : 1 cadre + 1 AM + 6 ouvriers.
- Roulement : 5/2,
- Horaire de travail : 6h24 par jour,

2 – Rôles principaux du service

Après formation, l'ensemble du personnel de ce service tourne (entrepôt papier et magasin général)

Le personnel s'occupe de la réception des marchandises, du rangement du magasin général, de tenir les stocks à jour, y compris les pièces détachées de l'entretien général. Il s'occupe du déchargement des camions, d'amener les bobines à la station de démaculage et du démaculage (flancs uniquement) des bobines. La bobine est alors complètement prise en charge : stockage dans les racks prévus à cet effet. L'évacuation des déchets est effectuée en semaine par le personnel du service et le week-end et les jours fériés par le service nettoyage.

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer le fonctionnement du service.

	Effectif cible		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Magasin général (effectif global)	1*	1*	6*

* Equivalent temps plein

Nettoyage Rotatives

1 – Rôles principaux du service :

Ce service a pour mission principale de :

- Effectuer la mise en état de propreté des machines et leur environnement (rotatives, plaques, expédition).
- Evacuer les déchets vers les bennes situées à l'extérieur du bâtiment le week-end et jours fériés.
- Assurer le nettoyage des packs CGI

Le travail de ce service sera facilité par l'investissement réalisé sur des rouleaux passage papier (difficiles à nettoyer), pour les équiper de manchons plastiques rétractables.

2 – Effectifs et organisation des temps

Roulement 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail : 5h00 – 11h50. 2 cadres ou agents de maîtrise continueront, comme actuellement à prendre leur service à 4h30 afin de « souffler et aspirer les plieuses ».

Effectifs minimum en postes :

1 cadre ou 1 assimilé cadre.

7 ouvriers ou 6 ouvriers + 1 assimilé cadre ou 5 ouvriers + 2 assimilés cadres.

En cas de tirage de jour supérieur à 50.000 exemplaires ou en cas exceptionnel de travaux, un ouvrier du service nettoyage sera détaché l'après-midi.

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif en poste		
	Encadrement	Agent de maîtrise	Ouvrier
Nettoyage (effectif en poste)	1	7 Ouvriers ou AM	
Nettoyage (effectif global)	1*	2*	13 *

* équivalent temps plein

Rotatives Jour

1 - Rôles principaux du service :

Maintenance et préparation des rotatives pour assurer la production de nuit.

Réalisation des productions de jour.

Les jours de tirage, l'effectif au service par rapport aux effectifs définis en fonction de la pagination assure la maintenance et la préparation de la rotative qui ne fonctionne pas.

2 – Effectifs et organisation des temps

Compte tenu de l'absence de travaux d'impression les week-ends et jours fériés, et de notre volonté de développer les travaux de jour tout en assurant un niveau de maintenance préventif correct, nous maintenons le principe de rotativistes volants dont les missions restent identiques à celles réalisées aujourd'hui : sortir les plaques des tirages, assurer le conditionnement des exemplaires sur les lignes Wamac et Sitma.

- Roulement : 4/2 soit 6h50 par jour (AM et ouvriers) et 5/2 soit 6h24 par jour (ouvriers volants et chef de service)
- Horaire de travail roulement 4/2 :
Semaine du lundi au samedi : 12h45 – 19h35,
Dimanches et jours fériés : 13h55 – 19h35
- Horaire de travail roulement 5/2 :
Semaine du lundi au vendredi : 12h45 – 19h09.

- Effectif minimum en poste :

a/ Les jours de semaine (du lundi au vendredi) : 1 cadre + 7 agents de maîtrise ou ouvriers.

Les jours de tirage sont programmés à l'avance en semaine du lundi au vendredi. La capacité de tirage est de 60.000 à 100.000 ex/j en fonction du nombre de pages et du nombre de changements de configuration (3/4 maxi), l'effectif prévu sur la machine se décompose comme suit :

En fonction de la pagination :

De 8 à 16 pages journal (inclus) : 1 cadre + 1 AM + 2 imprimeurs à la conduite + 1 imprimeur à la bobine + 1 expéditionnaire ou volant.

Jusqu'à 32 pages journal (inclus) : 1 cadre + 1 AM + 3 imprimeurs à la conduite + 1 imprimeur à la bobine + 1 expéditionnaire ou volant.

b/ Les week-ends et jours fériés : 6 AM ou ouvriers travaillent en 4/2. Ces jours là, il n'y aura pas de travail préventif mais une remise en état des machines, les actions correctives en fonction des problèmes de la nuit et la préparation des machines.

L'organisation du service se décompose de la façon suivante :

- 1 chef de service en roulement 5/2 du lundi au vendredi.
- 3 équipes composées chacune de 1 AM (en roulement 4/2) + 3 ouvriers (en roulement 4/2) +
- 2 ouvriers volant (en roulement 5/2)

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif cible		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Rotatives jour (effectif mini en poste semaine)	1	1	6
Rotatives jour (effectif mini en poste week-ends et jours fériés)		1	5
Rotatives de jour (effectif global)	1*	3*	11 (dont 2 volants) *

* Equivalent temps plein

Expédition jour

1 - Un ouvrier en roulement 5/2, (6h24 par jour, horaire 13H11 – 19h35) assure, sous la responsabilité hiérarchique de l'encadrement du service Rotative Jour, la sortie des tirages sur les lignes de paquets programmés Wamac. Il peut le cas échéant travailler sur une ligne de traitement des abonnés Sitma. En dehors des heures de tirage, il assure principalement des tâches de préparation de la production de nuit pour le service expédition : soufflages des ficeleuses, changement des consommables (film, coiffes...), contrôle de réception encarts comptes fermes...

2 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

	Effectif cible	
	Encadrement	Ouvrier
Expédition / jour (global)		1*

* Equivalent temps plein

Entretien Général Jour / Nuit

1 – Rôles principaux du service :

L'entretien des machines de production avec, en priorité, le traitement des incidents de la nuit précédente et la remise en état des machines pour la nuit suivante.

L'entretien des différents systèmes d'alimentation du centre de presse de Veurey

La modification, l'amélioration et l'entretien des systèmes mécaniques, électriques, électroniques, et des automatismes.

La fabrication de certaines pièces mécaniques.

La mise en conformité des matériels et des bâtiments.

L'organisation et la surveillance des travaux réalisés par des entreprises extérieures.

L'entretien partiel des bâtiments (hors peinture, carrelage, menuiserie, maçonnerie et toiture).

La petite maintenance de climatisation

2 – Effectifs en poste et organisation des temps

Encadrement global : 3 personnes : 1 chef de service et 2 adjoints.

L'effectif en poste minimum le matin est de 1 cadre ou agent de maîtrise + 3 ouvriers ou agents de maîtrise en roulement 4/2 aménagé

L'effectif en poste minimum les week-ends et jours fériés est le matin de 1 cadre ou agent de maîtrise + 1 ouvrier ou agent de maîtrise

Ces jours-là, il n'y aura pas de travail préventif mais une remise en état des machines.

L'effectif global est de : 1 cadre + 2 agent de maîtrise + 4 ouvriers.

Compte tenu des modifications d'horaire (journée de 6h50), les jours de RPS ne sont plus justifiés.

Horaire de travail : 6h30-13h20 (à confirmer lors de la prochaine réunion paritaire relative au service)

L'effectif en poste minimum l'après-midi est de 1 cadre ou agent de maîtrise + 2 ouvriers ou agents de maîtrise. L'effectif en poste minimum les week-ends et jours fériés est l'après-midi de 1 cadre ou agent de maîtrise + 1 ouvrier en roulement 4/2 aménagé

Ces jours-là, il n'y aura pas de travail préventif mais une remise en état des machines.

L'effectif global est de : 1 cadre + 2 agent de maîtrise + 3 ouvriers.

Compte tenu des modifications d'horaire (journée de 6h50), les jours de RPS ne sont plus justifiés.

Horaire de travail : 13h-19h50 (à confirmer lors de la prochaine réunion paritaire relative au service)

Afin de maintenir une moyenne hebdomadaire de 32h avec 4/2 aménagé, l'ensemble du personnel matin et après-midi récupèrera des jours de repos supplémentaires. Les jours d'absence se décomposeront de la manière suivante : 31 CP, 121 ou 122 repos annuels (dont 17 ou 18 jours de repos volants liés au roulement), les 7 jours fériés (récupérés ou payés).

Une équipe nuit

L'effectif en poste de nuit est de 1 cadre ou agent de maîtrise + 2 ouvriers ou agents de maîtrise, en roulement 4/2. Avec fini parti.

L'effectif global est de : 1 cadre + 2 agents de maîtrise + 4 ouvriers.

L'horaire de travail est de 7h20 (21h30-4h50). Compte tenu de l'horaire, les 14 jours de RPS sont justifiés et seront pris comme actuellement

En cas d'absence dans l'effectif de nuit, entraînant un sous-effectif par rapport aux accords, le personnel du service entretien jour sera amené à effectuer des remplacements de nuit selon des modalités et un accord à trouver avec les partenaires sociaux.

Une équipe Electronique

Un effectif global de 3 électroniciens en roulement 5/2 pour les périodes de travail en journée et en roulement 4/2 pour les périodes de travail de nuit.

L'horaire de travail de jour est 6h50 soit 7h30 –14h20 pour le service du matin et 13h00 – 19h50 pour le service de l'après-midi

L'horaire de travail de nuit est 6h50 : 22h00-4h50 avec fini parti

Le passage de jour à nuit s'effectue selon un roulement établi.

Astreinte : maintien d'une astreinte à 4 personnes (3 électroniciens + P. Sapey).

Afin de maintenir une moyenne hebdomadaire de 32h entre les roulements 5/2 et 4/2, l'ensemble du personnel de cette équipe soumis à ce roulement récupérera des jours de repos supplémentaires. Les jours d'absence se décomposeront de la manière suivante : 31 CP, 112 repos annuels, 10 jours de repos supplémentaires.

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif cible global		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier
Entretien général encadrement	3		
Entretien général matin	1	2	4
Entretien général après-midi	1	2	3
Entretien général électronique	3 dont 1 roulement nuit		
Entretien général nuit	1	2	4
Entretien général effectif global	6*	9*	11*

* Equivalent temps plein

Coordination Pré - Presse

L'évolution de l'informatique éditoriale – déploiement de Milenium en 2009 - entraîne la disparition des tâches et missions actuellement effectuées par ce service.

	Effectif en poste cible	
	Encadrement	Technicien/ Ouvrier
Coordination prépresse	0	0

Mise en page Jour

L'évolution de l'informatique éditoriale – déploiement de Milenium en 2009 - entraîne la disparition des tâches et missions actuellement effectuées par ce service

	Effectif en poste cible	
	Encadrement	Technicien/ Ouvrier
Mise en page Jour	0	0

Mise en page Nuit

L'évolution de l'informatique éditoriale – déploiement de Milenium en 2009 - entraîne la disparition des tâches et missions actuellement effectuées par ce service

	Effectif en poste cible	
	Encadrement	Technicien/ Ouvrier
Mise en page Nuit	0	0

Compogravure

1. Rôles principaux du service

- Intégrer des fichiers numériques
 - Fichiers clients
 - Studios de dessin
 - Suppléments
 - Publicités à l'unité
 - Pages finies
- Fabriquer toutes les publicités graphiques du Groupe Dauphiné Libéré
- Intervenir sur tous les supports édités par le Groupe Dauphiné Libéré
- Le traitement des illustrations (photos et scans) se fait de manière automatique à l'aide d'un logiciel de traitement d'images. Pour les scans, une validation sera donnée par l'opérateur qui effectuera des retouches si besoin.

2. Effectifs en poste et organisation des temps

Roulement :

4/2 aménagé (du lundi au samedi), soit 6h50 par jour

Deux équipes : 7h15 – 14h05 / 12h45 – 19h35

Effectif en poste :

- 11 ouvriers/ techniciens minimum au service les lundis et mercredis entre le matin et l'après-midi.
- 15 ouvriers/ techniciens minimum au service les mardis et samedis entre le matin et l'après-midi.
- 18 ouvriers/ techniciens minimum au service les jeudis et vendredis entre le matin et l'après-midi.

Pour les mois de janvier et août, il est possible de tourner avec 8 ouvriers/ techniciens les lundis et mercredis et 4 ouvriers/ techniciens de moins par jour entre le matin et l'après-midi pour les autres jours, par rapport au reste de l'année.

Effectif global

Un effectif minimum de 32 personnes (5 cadres et 27 ouvriers/techniciens équivalent temps plein) et 14 postes ouvriers/techniciens dans les studios de dessin du Groupe Dauphiné Libéré. L'horaire père/mère de famille ne pourra en aucun cas être étendu, il est nominatif et s'achèvera à la date anniversaire des 12 ans des enfants des personnes suivantes : Nathalie Vincendet (été 2009), Laurent Mesana (été 2011), Véronique Santoro (été 2014), Jean-Michel Tristan (été 2011), Laurent Dalmasso (été 2010), Mamadou Dicko (été 2010).

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 - L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif en poste cible	
	Encadrement	Ouvriers/Techniciens
Compogravure (effectif en poste)	Cf page précédente	
Compogravure (effectif global)	5*	27*

* équivalent temps plein

Studio de Dessin

Effectifs en poste et organisation des temps

Les postes à pourvoir dans les studios de dessin passent de 10 à 14 et sont proposés dans les villes suivantes :

3 postes de ouvrier/ technicien à Grenoble **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

2 postes de ouvrier/ technicien à Valence **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

2 postes de ouvrier/ technicien à Bourgoin **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

2 postes de ouvrier/ technicien à Annecy **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

1 poste de ouvrier/ technicien à Gap **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

2 postes de ouvrier/ technicien à Avignon **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

2 postes de ouvrier/ technicien à Chambéry **Horaires : plage de 9 h à 17 h 30 à définir**

Une fois les horaires définis, ils seront annexés au présent accord.

Les Studios de dessin et les salariés y travaillant actuellement Publiprint passent au Groupe Dauphiné Libéré à la signature du présent accord, avec le statut de ouvrier/technicien, en roulement 5/2 – 6h24. Les ouvriers/ techniciens seront hiérarchiquement rattachés au directeur départemental de la publicité et bénéficient des accords du service Compogravure de Veurey

En cas d'absence et de surplus de travail, la charge de travail sera absorbée par le service Compogravure sur Veurey.

2 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

	Effectif cible	
	Encadrement	Ouvrier/ Techniciens
Studios de dessin		14*

* équivalent temps plein

Labo Photo

1 - Deux ouvriers/techniciens sont en roulement 5/2, 6h24 journalier, pour numériser le fonds argentique jusqu'à épuisement du fonds. Ce service est rattaché hiérarchiquement à la rédaction en chef.

Horaires :

- l'ouvrier/technicien du matin 9h00 – 15h24,
- l'ouvrier/technicien de l'après-midi 12h30 – 18h54

2 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

	Effectif en poste cible	
	Encadrement	Ouvriers/Techniciens
Labo Photo	2 effectif global*	

* équivalent temps plein

Documentation

En concertation avec les représentations sociales et syndicales, des réunions de travail seront organisées afin de définir les évolutions de périmètres et de missions de ce service. Une 1ère réunion aura lieu au cours du 2ème trimestre 2008

Reproduction Nuit

1. Effectifs en poste et organisation des temps

- Roulement 4/2 soit 6h50.
- Horaire : 20h30 – 3h20 avec fini/parti + 1 garde 22h00 – 4h50 avec fini/parti.
- Effectif global : 1 chef de service, 2 AM, 4 techniciens.
- Effectif minimum en poste est de 1 cadre ou agent de maîtrise + 2 techniciens ou AM pour assurer :
 - L'alimentation des CTP en plaques.
 - La relance des pages en cas de problème.
 - Les plaques des suppléments imprimés par le service Rotative Jour lorsque les fichiers sont disponibles la veille des tirages.
 - Un système de pointage automatique des plaques sera mis en place
 - Retouche photos

Cet effectif global passera à 1 cadre + 2 agents de maîtrise + 3 techniciens au 01/04/2011.

2 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif cible jusqu'au 31/03/2011		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier/Technicien
Reproduction nuit (effectif en poste)	1		2
Reproduction nuit (effectif global)	1*	2*	4*

* équivalent temps plein

	Effectif cible après le 01/04/2011		
	Encadrement	Agent de Maîtrise	Ouvrier/Technicien
Reproduction nuit (effectif en poste)	1		2
Reproduction nuit (effectif global)	1*	2*	3*

* équivalent temps plein

Support Rédaction

1. Rôles principaux du service

Le pool Support à la rédaction est un service à part entière.

Les ouvriers/techniciens de ce service sont rattachés aux accords et conventions du pré-presse technique.

Les missions principales du service consisteront à :

- Créer et/ou Modifier, en fonction des besoins de la rédaction, et dans le respect des chartes graphique et éditoriale, des nouveaux styles, des nouvelles formes, des nouveaux fonds de pages de tous les supports graphiques du Dauphiné Libéré
- Couler des pages PA et coulage de l'encombrement des Carnets dans la page, s'assurer de la bonne mise en forme des pages dont le contenu rédactionnel est immuable : spectacles, hippisme, météo, télévision et toute autre page de même nature.
- Vérifier des pages, apporter les corrections techniques éventuelles.
- Exécuter des reprises et finaliser les pages à la demande de la rédaction.
- Enrichir graphiquement certaines pages spéciales (création de pages spéciales dont le fonds de page n'est pas installé sur le canevas d'origine).

2. Effectifs minimum en poste et organisation des temps :

- 5 postes : 1 cadres ou assimilé cadre et 4 ouvriers / techniciens ou 2 cadres ou assimilé cadre et 3 ouvriers/techniciens
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour, horaire de travail 1 cadre ou assimilé cadre + 2 ouvriers/techniciens de 13h00 – 19h50 et 2 ouvriers/techniciens de 19h00 à 1h50 avec fini parti. Les Dimanche et jour fériés, l'horaire de travail de 14h00- 19h50

3 – Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

4 -L'encadrement fera appel au renfort d'intérimaires pour assurer l'effectif en poste.

	Effectif cible	
	Encadrement	Ouvrier/ Techniciens
Support rédaction (effectif en poste)	1	4
Support rédaction (effectif global)	3*	8*

* équivalent temps plein

Infographie

1. Rôles principaux du service

Les ouvriers/techniciens qui travaillent dans ce service ont pour mission principale de s'occuper de réaliser des infographies pour les rédactions du Groupe Dauphiné Libéré. Les ouvriers/techniciens de ce service sont rattachés aux accords et conventions du pré-presse technique. Ils sont hiérarchiquement rattachés au rédacteur en chef technique.

2. Effectifs minimum en poste et organisation des temps :

- 2 postes d'ouvriers/ techniciens
- Roulement : 4/2, soit 6h50 par jour,
- Horaire de travail de 13h00 – 19h50

Formation

Toutes les personnes recevront les formations nécessaires pour intervenir sur l'ensemble des tâches leur permettant de remplir leur mission. Une formation spécifique sera proposée par le service formation et débattue lors des réunions programmées à cet effet.

	Effectif cible
	Ouvriers/ Techniciens
Infographie (effectif global)	4*

* équivalent temps plein

Rédaction

Des discussions et négociations sont actuellement engagées à partir d'un état des lieux de la rédaction. Celles-ci permettront de préciser les conditions et modalités d'évolution du fonctionnement de nos rédactions et déboucheront sur un accord annexé au présent plan.

Un calendrier de discussions et négociations sera donné aux partenaires sociaux.

La finalité de ces réunions est de trouver des accords d'entreprise annexés au présent plan sur :

- les droits d'auteurs
- le positionnement des métiers actuels et futurs du Dauphiné Libéré dans la grille de la Convention Collective Nationale des Journalistes
- les modalités d'évolutions du fonctionnement de nos rédactions

Saisie

1 - Le service Saisie diminuera progressivement. En fonction des départs, il pourrait rester à terme de modernisation, à Veurey et/ou agences quelques ouvriers à l'effectif réalisant des travaux de saisie spécialisés (tableaux, formulaires, décès, élections...).

Horaire de travail : 14h10 – 21h00 avec fini parti soit 6h50 par jour en roulement 4/2

	Effectif cible	
	Encadrement	Ouvrier
Saisie (effectif global)	4*	

* équivalent temps plein

Telecom

Le service Telecom disparaît. Un ouvrier/technicien comptabilisé au service Telecom réalise principalement des travaux de façonnage pour l'ensemble des sociétés du Groupe Dauphiné Libéré. Il reste rattaché, comme il l'est actuellement à l'informatique de gestion avec le statut et le plan de carrière du pré-presse.

Services généraux

L'ensemble des services généraux de l'entreprise du Groupe Dauphiné Libéré qui serait affecté par des réorganisations bénéficie des mesures de reclassement ou de départs volontaires prévus dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi 2008-2011

Trafic Qualité

Rôle principal du service

Le trafic Qualité est un service à part entière. Il a en charge la responsabilité de la gestion, de l'anticipation et de la planification des insertions paraissant dans tous les supports du Groupe Dauphiné. Il assure également l'interface entre la rédaction, la fabrication, la compogravure, les studios de dessin et les commerciaux.

Le service et tous les salariés du trafic qualité actuellement à Publiprint passent au Groupe Dauphiné Libéré avec l'effectif actuel à la signature du présent accord.

L'ensemble des personnels de ce service sont hiérarchiquement rattachés à la Direction de la Régie Publicitaire du Groupe Dauphiné Libéré.

2 – Effectif global et organisation des temps

Roulement : 5/2 – 1 équipe matin : 7h – 14h20
1 équipe après-midi : 12h10 – 19h30

Effectif global : 2 cadres et 5 employés ou 1 cadre et 6 employés; et 2 ouvriers/ techniciens.

Les 2 personnes du pool Magazine prennent le statut d'ouvrier/ technicien rattaché aux accords et conventions du pré-presse technique à la signature du présent accord.

**→ ORGANISATION DE LA MOBILITE
DANS L'ENTREPRISE**

→ Des propositions de reclassement seront faites sur les bases suivantes :

Toutes les personnes dont les postes seront supprimés, mais qui pour autant ne souhaiteraient pas quitter l'entreprise, se verront proposer de nouveaux métiers, affectations ou emplois dans le cadre des procédures de reclassement interne définies dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi

1 – Des postes disponibles – Studios de dessin

2 postes à Grenoble	– soit 2 ouvriers/ techniciens
1 poste à Valence	– soit 1 ouvrier/ technicien
2 postes à Chambéry	– soit 2 ouvriers/ techniciens
1 poste à Gap	– soit 1 ouvrier / technicien
2 postes à Avignon	– soit 2 ouvriers/ techniciens
1 poste à Annecy	– soit 1 ouvrier/ technicien
1 poste à Bourgoin	– soit 1 ouvrier/technicien

2 – Des postes créés

Des besoins nés de l'évolution de nos activités, sont créés :

Nettoyage :	2 postes , soit 2 ouvriers à l'effectif global
Studio de dessin :	4 postes , soit 4 ouvriers/techniciens à l'effectif global
Support à la rédaction : l'effectif global	5 postes , soit 3 cadres et 8 ouvriers/techniciens à l'effectif global
Infographie :	2 postes , soit 4 ouvriers/ techniciens à l'effectif global
Rédaction :	6 postes , soit 6 journalistes à l'effectif global , – Gap / Annemasse / Voiron / Orange / Albertville / Annecy
Suppléments =	2 postes , soit 2 journalistes à l'effectif global

Pôle Digital

2 animateurs de site = 2 journalistes à l'effectif global – Postes situés à Grenoble ou Veurey

2 infographistes web = 2 ouvriers/techniciens rattachés aux accords et conventions du pré-presse technique à l'effectif global – Postes situés à Grenoble ou Veurey

En fonction du développement des projets multimédia actuellement en cours de test, de nouveaux emplois pourraient être créés de type webmaster éditorial, monteur-éditeur, etc. Parallèlement le projet d'entreprise permettra d'envisager la création d'emplois dans le secteur de la téléphonie, dans le secteur de la presse magazine et gratuite et du pôle « événementiel ».

Ces nouveaux emplois seront attribués selon les modalités et dispositions contenus dans le Plan de Sauvegarde de l'Emploi

En fonction du rythme d'évolution de ces développements, des réunions paritaires seront mises en œuvre à partir du 3 ou 4ème trimestre 2008 pour travailler sur ces aspects. Il est annexé au présent accord un organigramme complet ainsi que la liste d'emplois occupés au 1er mars 2008 pour les secteurs : nouveaux médias, Editions Le Dauphiné Libéré, La cellule suppléments, Grenews.

3 – Des postes au-delà de l’effectif cible dans l’attente de solutions pérennes

Le Groupe Dauphiné Libéré conservera en renfort, quelques personnes dans les secteurs listés ci-après, et ce dans l’attente d’identifier et de proposer dans les conditions du Plan de Sauvegarde de l’Emploi des solutions pérennes.

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| - Rotatives Nuit | 0 à 1 ouvrier |
| - Rotatives Jour | 0 à 1 ouvrier |
| - Entretien général | 0 à 1 ouvrier |
| - Expédition Nuit | 0 à 1 ouvrier |
| - Compogravure | 5 à 10 ouvriers/techniciens * |
| - Reproduction Nuit | 0 à 1 ouvrier/technicien |
| - Nettoyage | 0 à 1 ouvrier |
| - Support à la rédaction | 0 à 2 ouvriers/ techniciens |
| - Infographie | 0 à 2 ouvriers/techniciens |

Ces fourchettes sont données à titre indicatif et sont susceptibles d’être modifiées à la hausse (* ou à la baisse) en fonction des départs effectivement constatés à l’issue des départs en Plan de Modernisation Social et en départs volontaires (« Guichets ») et départs naturels.

**→ MESURES SOCIALES
D'ACCOMPAGNEMENT**

Mesures sociales concernant le personnel technique :

Annulation des accords 'cartons' et 'jours d'ancienneté' au 1^{er} janvier 2009

Obtention pour tout le personnel de 3 jours de repos et deux jours d'ancienneté :

- 10 ans d'ancienneté : 1 jour

- 20 ans d'ancienneté : 1 jour

Soit 2 jours.

Ces mesures sont applicables au 1^{er} janvier 2009.

Service Rotatives Jour et Nuit, Entretien Général, Expédition, Magasin, Reproduction Nuit, Compogravure, Mise en page Jour et Nuit, Saisie :

- 5 points supplémentaires
 - 3 points à la date du 1^{er} juin 2008,
 - 2 points à la date du 1^{er} décembre 2008.

Encadrement :

- 3 points supplémentaires
 - 2 points à la date du 1^{er} juin 2008,
 - 1 point à la date du 1^{er} décembre 2008.

Service Nettoyage :

- le plan de carrière ci-dessous sera mis en place à la date du 1^{er} juin 2008,

-	Embauche	coef 141 mixte
-	+ 2 ans au coef 141	coef 151 mixte
-	+ 2 ans au coef 151	coef 156 mixte
-	+ 4 ans au coef 156	coef 161 mixte
-	+ 3 ans au coef 161	coef 166 mixte
-	+ 3 ans au coef 166	coef 176 mixte
-	+ 3 ans au coef 176	coef 186 mixte
-	+ 3 ans au coef 186	coef 191 mixte
- 2 points supplémentaires à la date du 1^{er} décembre 2008.

LES PLANS DE CARRIERE AVEC LES POINTS SUPPLEMENTAIRES SONT INDIQUES EN ANNEXE.

Personnel ouvrier :

A compter du 1^{er} juin 2008, la maladie dûment constatée par un certificat médical, est garantie à 100% dès le premier jour et pour une durée de 6 mois par arrêts fractionnés dans une période de douze mois et 7 mois par arrêt continu dans une période de douze mois. Dans tous les cas, les indemnités journalières de Sécurité Sociale s'imputent sur les montants ainsi garantis.

Tableau indiquant les garanties :

Maladie	6 ou 7 mois à 100%
AT	1 an à 100%
Garantie des CP	6 ou 7 mois
Garantie du 13ème mois	6 ou 7 mois
Garantie des JF	3 mois
13ème mois	1/12 des 12 derniers mois
Prévoyance	Rente d'éducation (taux au 01/05/08) 0,26% sur A et 0,29% sur B

Mesures sociales concernant le personnel Journaliste :

- 1) 5 points supplémentaires revalorisés à 12,60% sous forme de prime mensuelle « nouveaux médias » qui rémunère l'implication des journalistes sur les nouveaux supports d'information décrits dans le cadre du plan stratégique 2008-2011
 - la valeur de 3 points à la date du 1^{er} juin 2008,
 - la valeur de 2 points à la date du 1^{er} décembre 2008,

La mise en œuvre des nouveaux supports étant intimement liée avec la mise en place d'un nouvel accord sur les droits d'auteur avec lequel elles forment un tout indivisible, le bénéfice de la prime susmentionnée de 5 points est conditionné à l'entrée en vigueur du nouvel accord sur les droits d'auteur et à l'adhésion, majoritaire, des organisations syndicales à cet accord.

- 2) une prime exceptionnelle de 1 000 € à chaque journaliste CDI, dès le déploiement de Milenium dans son service et au plus tard le 15 mai 2009 ainsi qu'à chaque journaliste CDD de plus de 6 mois à la date du déploiement.
Les pigistes amenés à travailler sur Milenium bénéficieront également de cette prime.

Mesures sociales concernant le personnel cadres administratifs et employés

- une prime exceptionnelle de 1 000 €
 - 500 € sur la paie de Juin au 11/07/08,
 - 500 € sur la paie de Décembre 2008 au 11/01/09

→ ANNEXES

ORGANIGRAMME POLE MULTIMEDIA AU 01/05/2008

Redacteur en chef	Pôle Edition	PATRIMOINES	SKI CHRONO ET MAGS	ALPES LOISIRS ET MAGS
P.Peltier Rédacteur en chef	M.Millon Journaliste	Anne GROBERT Editrice Cadre administratif	Stéphane DUGNE Maquettiste Employé administratif	Gregory SOLLIER Maquetiste Employé administratif
		Alice MORABITO Editrice Cadre administratif		
		Eulalie DE SOUSA Maquettiste Employé administratif		

Assistante	Pôle magazine	ALPES LOISIRS	THEMATIQUES ET MAGS
S.Amblard Cadre administratif		Aurélie BILLEBAULT Journaliste	Jean-Luc COPPI Journaliste

Pôle Suppléments	STUDIO	MAGAZINE TV VF	SUPP PUB ET RECURRENTS	SUPP REDAC ET MAG DL
G.Bosi Journaliste	Lionel CABE Graphiste Cadre administratif	Anne-Laure BISTON Journaliste	Christine CAZENEUVE Journaliste	Céline NOVELLI journaliste

Assistante Administratif
P. Rougny Cadre administratif

Pôle Multimedia
J.P Fritz Journaliste

ORGANIGRAMME GRENEWS AU 01/05/2008

GRENEWS
Journalistes CDI
Stéphane ECHINARD
Agnès GOSA
Nicolas ROBERT
Emmanuel GALLANT
Henri PORCHIER : Photographe

Ces personnes sont placées sous l'autorité hiérarchique de M. Patrick PELTIER

PLAN DE CARRIERE
SERVICES ROTATIVES NUIT/JOUR
ENTRETIEN GENERAL

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière des services ROTATIVES NUIT/JOUR et ENTRETIEN GENERAL, se déroulera de la façon suivante :

184 (embauche)

↓ | 1 an au 184

188 + prime technicité

↓ | 1 an au 188

200 + prime technicité

↓ | 3 ans au 200

210 + prime technicité

↓ | 3 ans au 210

220 + prime technicité

↓ | 3 ans au 220

230 + prime technicité

↓ | 3 ans au 230

245 + prime technicité

↓ | 4 ans au 245 ou 55 ans

255 + prime technicité

A **52 ANS** attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé, soit au 01.12.2008 le coefficient 255.

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ Au **1^{er} JUIN 2008** :

➤ 3 points supplémentaires

→ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008** :

➤ 2 points supplémentaires

PLAN DE CARRIERE
SERVICE EXPEDITION

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière du service EXPEDITION, se déroulera de la façon suivante :

<i>PUPITREURS</i>		<i>CONDUCTEURS SITMA</i>		<i>EXPEDITIONNAIRES</i>	
EMBAUCHE	199	EMBAUCHE	194	EMBAUCHE	162
				+ 2 ans	194
+ 5 ans	214	+ 5 ans	209	+ 5 ans	209
+ 10 ans	218	+ 10 ans	213	+ 10 ans	213
+ 15 ans	225	+ 15 ans	220	+ 15 ans	220
+ 18 ans	227	+ 18 ans	222	+ 18 ans	222
+ 20 ans	229	+ 20 ans	224	+ 20 ans	224
+ 23 ans	231	+ 23 ans	226	+ 23 ans	226
+ 25 ans ou 55 ans	235	+ 25 ans ou 55 ans	230	+ 25 ans ou 55 ans	230

A 52 ans, attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé, soit au 01.12.08 le coefficient 235 pour les pupitreurs et le coefficient 230 pour les conducteurs SITMA et les expéditionnaires.

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

- ➔ Au **1^{er} JUIN 2008** :
 - 3 points supplémentaires

- ➔ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008** :
 - 2 points supplémentaires

<p>PLAN DE CARRIERE</p> <p>SERVICE NETTOYAGE ROTATIVES</p>
--

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière du service NETTOYAGE ROTATIVES, se déroulera de la façon suivante :

EMBAUCHE	143
+ 2 ANS au coef 143	153
+ 2 ANS au coef 153	158
+ 4 ANS au coef 158	163
+ 3 ANS au coef 163	168
+ 3 ANS au coef 168	178
+ 3 ANS au coef 178	188
+ 3 ANS au coef 188	193

A **52 ANS**, attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé, soit au 01.12.2008 le coefficient 193.

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ Au **1^{er} JUIN 2008** :

➤ mise en place de la nouvelle grille (cf page 35 du présent accord)

→ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008** :

➤ 2 points supplémentaires

PLAN DE CARRIERE
MAGASINIERS - CARISTES

Au **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière des MAGASINIERS/CARISTES, se déroulera de la façon suivante :

Embauche	143 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 4 ANS (au coef 143)	153 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 4 ANS (au coef 153)	163 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 3 ANS (au coef 163)	168 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 3 ANS (au coef 168)	178 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 3 ANS (au coef 178)	188 JOUR
+ <i>prime cariste</i>	
+ 3 ANS (au coef 188)	193 JOUR
(ou à 55 ans)	
+ <i>prime cariste</i>	

A 52 ANS, attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé, soit au 01.12.2008 le coefficient 193.

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ Au **1^{er} JUIN 2008** :
➤ 3 points supplémentaires

→ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008** :
➤ 2 points supplémentaires

PLAN DE CARRIERE

PRE - PRESSE

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière du « SECTEUR PRE-PRESSE », se déroulera de la façon suivante :

182 (*embauche*)

↓ | 1 an au 182

186

↓ | 1 an au 186

198

↓ | 3 ans au 198

STATUT DE TECHNICIEN

Avec salaire égal à 208 net ouvrier

↓

Coef 238

+ ancienneté entreprise

+ avance sur ancienneté

(2 ans technicien) 244

(5 ans technicien) 249

(8 ans technicien) 254

(11 ans technicien) 259

(14 ans technicien) 264

(ou à 55 ans)

A **52 ANS**, attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé, soit au 01.12.2008 le coefficient 264.

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ Au **1^{ER} JUIN 2008**

➤ 3 points supplémentaires

→ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008**

➤ 2 points supplémentaires

PLAN DE CARRIERE

SERVICE SAISIE

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière du service SAISIE, se déroulera de la façon suivante :

Embauche	142		
Claviste niveau préparatoire	153	2 ans après le	142
Claviste niveau intermédiaire <i>1^{er} échelon</i>	160	2 ans après le	153
Claviste niveau intermédiaire <i>2^{ème} échelon</i>	163	2 ans après le	160
Claviste confirmée	173	2 ans après le	163

: = : = : = : = : = : = : = : = : = :

- Après 3 ans au 173 coef 178
- Après 2 ans au 178 coef 181
- Après 3 ans au 181 coef 186
- Après 3 ans au 186
(ou à 55 ans) coef 190
- Claviste responsable coef 193
- Claviste responsable
après 3 ans au 193 coef 198
- Après 3 ans au 198
(ou à 55 ans) coef 200

A 52 ANS, attribution de 5 points supplémentaires dans la limite du coefficient le plus élevé de la grille, soit le coefficient 190 pour les « clavistes » et le coefficient 200 pour les « clavistes responsables ».

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ **Au 1^{ER} JUIN 2008**
➤ 3 points supplémentaires

→ **Au 1^{ER} DECEMBRE 2008**
➤ 2 points supplémentaires

PLAN DE CARRIERE

ENCADREMENT TECHNIQUE

A terme, soit le **1er DECEMBRE 2008**, le plan de carrière de « L'ENCADREMENT TECHNIQUE », se déroulera de la façon suivante :

Ancienneté encadrement dans le poste	Embauche nomination	2 ANS	5 ANS	10 ANS	15 ANS	52 ANS
Assimilés cadres	154	156,5	159	161,5	164	+ 2,5 points
Cadres de service	164	166,5	169	171,5	174	+ 2,5 points
Adjoins chef de service Service reproduction	169	171,5	174	176,5	179	+ 2,5 points
Adjoins chef de service Rotatives Entretien général Expédition Compogravure Mise en page	179	181,5	184	186,5	189	+ 2,5 points
Chefs de service Service reproduction Nettoyage machines						
Chefs de service Rotatives Entretien général Expédition Compogravure Mise en page Saisie	189	191,5	194	196,5	199	+ 2,5 points
Adjoint chef établissement et assimilés Coordinateur pré-presse	194	196,5	199	201,5	204	+ 2,5 points
Chef d'établissement et assimilés	201,5	216,5	224	229	234	+ 2,5 points

Pour atteindre cette grille au **1^{er} DECEMBRE 2008**, le calendrier mis en place est le suivant :

→ Au **1^{ER} JUIN 2008**
➤ 2 points supplémentaires

→ Au **1^{ER} DECEMBRE 2008**
➤ 1 point supplémentaire